



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 84813

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les propositions du Conseil économique, social et environnemental en matière de jeunesse. Le CESE propose de mieux coordonner les politiques publiques en faveur des jeunes tant au niveau local que national, notamment en rattachant un délégué interministériel à la jeunesse au Premier ministre, en désignant la région comme collectivité chef de file de la coordination des politiques de jeunesse au niveau d'un territoire et en créant un conseil d'orientation des politiques de jeunesse au niveau national. Il lui demande s'il compte appliquer cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84813

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5386

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)